

Rapport moral

Vous trouverez, ci-après, les perspectives de l'Association pour les années à venir.

Projets :

A. La Ferme du Château (Foyer de vie de 47 places)

La seconde tranche des travaux a été lancée en mars par la destruction de l'ancien foyer, ce qui a constitué pour certains résidents un moment très émouvant en raison de leur attachement à ce lieu de vie depuis de nombreuses années. Elle devrait aboutir à la finalisation de la construction pour la fin du premier semestre 2016, permettant l'accueil des nouveaux résidents (13 personnes) à partir de septembre à raison de 3 personnes par mois pendant le dernier trimestre 2016. Nous devons nous approprier les locaux dans leur configuration finale et mettre en œuvre l'organisation définitive. La rigueur s'impose lors de la réception afin de bien lister toutes les reprises à la charge de l'entreprise.

Dans le même temps, les travaux du programme immobilier porté par Val d'Oise Habitat se poursuivent. La livraison des trois appartements dans Menucourt est prévue pour le 1er semestre 2017, sans précision de dates. Nous aurons à les aménager et à préparer l'accueil des 9 résidents qui y seront logés.

Une nouvelle rencontre avec la délégation territoriale de l'ARS du Val d'Oise a permis de solliciter encore une fois, la demande de médicalisation.

B. Le SAJ de Gonesse (Service d'accueil de jour de 40 places)

C'est le regroupement en un seul lieu des SAJ « Aida » et « Maillol ». Les bâtiments seront livrés au cours du deuxième trimestre 2016. Il est d'ailleurs prévu d'y tenir notre assemblée générale.

Les activités des deux SAJ seront transférées et mises en commun. Accueillir de nouvelles personnes handicapées sera l'objectif du deuxième semestre pour atteindre l'effectif complet au début de 2017.

C. Les IEM des Hauts de Seine

Rappelons le déroulement des différentes opérations :

1. Construction des aménagements de salles de Marnes la Coquette,
2. Accueil des enfants de Viroflay à Marnes la Coquette,
3. Construction de l'extension de Viroflay,
4. Accueil des enfants de Sèvres à Viroflay et Marnes la Coquette,
5. Construction de l'extension de Sèvres,
6. Suppression de l'antenne de Versailles à l'issue des travaux : les enfants seront alors accueillis à Viroflay.

1) L'IEM de Marnes la Coquette (45 places)

Les travaux d'aménagement se déroulent difficilement car l'entreprise choisie ne respecte aucun délai et n'a pas pris la mesure des difficultés de travaux tout en maintenant l'accueil des enfants. Il prévoit une grosse rénovation des locaux du rez-de-chaussée et d'extension de plusieurs espaces de travail (secrétariat, bureaux de paramédicaux, salles d'activités)

permettant d'améliorer sensiblement, le confort et la vie au quotidien des enfants accueillis et des salariés qui les encadrent.

Les locaux devraient être mis à disposition au cours du deuxième trimestre 2016. L'accueil des enfants de Viroflay a commencé le 2 mai 2016 à la demande des professionnels, malgré des travaux non terminés.

2) L'IEM Claire Girard

La Délégation territoriale des Hauts de Seine de l'ARS nous a confirmé son accord pour la réalisation de ce projet majeur pour l'Association et pour l'accueil des enfants de cet établissement.

Un crédit non reconductible de plus de 4.200.000 € nous a été octroyé pour la réalisation de ce projet qui devrait s'étaler sur une période de 30 mois environ.

a. Antenne de Viroflay (24 places)

Pour rappel, le projet prévoit la rénovation totale du site de Viroflay, son isolation et le doublement de sa surface d'accueil (pour envisager, à l'issue des travaux, la fermeture du site de Versailles).

Le permis de construire a été obtenu et l'entreprise choisie. Cependant il y a eu un recours amiable des voisins. Après réunions avec ces derniers et la mairie, il n'y pas eu de recours contentieux. Les travaux devraient démarrer au cours du deuxième trimestre 2016 pour une durée de 12 mois. Nous espérons faire la rentrée de 2017 dans les nouveaux locaux.

b. L'IEM Claire Girard à Sèvres (64 places)

Le projet sera lancé à l'issue des travaux menés sur Viroflay, il concernera la rénovation totale des locaux de Sèvres, leur isolation et leur extension.

Le permis de construire est déposé et le dossier de consultation des entreprises est en préparation. Les travaux ne pourront commencer qu'à la fin des travaux de Viroflay, les enfants de Sèvres étant répartis sur Marnes et Viroflay. Durée des travaux : 14 mois.

Nous tenons à nous excuser auprès des enfants et de leurs familles pour les désagréments générés par ces travaux et nous sollicitons leur compréhension vis-à-vis des inconvénients liés au transfert des groupes sur Marnes et Viroflay. Qu'ils soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour les réduire au maximum.

Nous voulons également remercier l'ARS DT92 pour avoir largement financé ces travaux coûteux mais indispensables. Sans leur soutien, cette opération difficile n'aurait pas pu voir le jour. Il faut toutefois rester vigilant afin de respecter les coûts et les délais.

D. Le foyer d'hébergement des Ateliers de la Gentilhommière (35 places)

Ce projet concerne la délocalisation du foyer d'hébergement, actuellement situé sur les communes de La Celle Saint Cloud et de Guyancourt dans les Yvelines. La construction du futur établissement est prévue sur le terrain du Stade de la Marche, situé à environ 500 mètres de notre ESAT dans la commune de Marnes La Coquette.

Les travaux devaient débuter en avril 2016. Toutefois nous sommes toujours en négociation avec le Conseil Départemental des Hauts de Seine pour le financement de l'opération et la détermination du prix de journée. Nous espérons avoir un arrêté nous autorisant à construire d'ici la fin du deuxième trimestre 2016. Nous négocions également avec Hauts de Seine Habitat, bailleur social constructeur, pour que la participation de l'Association au financement de l'opération ne se fasse pas à fonds perdus afin que nous soyons propriétaire de tout ou partie du bâtiment.

E. Le foyer d'hébergement PLM (50 places)

Nous avons l'accord du Conseil Départemental du Val d'Oise pour 50 places.

Comme nous n'avons toujours pas trouvé un terrain sur lequel construire le nouveau foyer, nous envisageons l'implantation de celui-ci sur le terrain de l'IEM de Gonesse qui nous appartient. Nous avons lancé un appel d'offres pour choisir un architecte et avoir un ordre de grandeur du coût de réalisation.

Aujourd'hui, toutes les options sont encore possibles.

Etablissements :

Pour tous les établissements, poursuite de la mise en œuvre du plan d'action du projet associatif.

F. ESAT « Les Ateliers de la Gentilhommière »

Le programme prévoit l'isolation totale de l'établissement, la rénovation de l'ensemble de ses façades et, surtout la mise à niveau des surfaces extérieures pour améliorer l'accessibilité pour l'ensemble des travailleurs handicapés. Ces travaux offriront, de plus, la possibilité de restructurer et consolider plusieurs activités économiques, voire d'en développer de nouvelles, comme le maraichage, le lavage des véhicules, la confection de panier de légumes.

La première tranche des travaux, comprenant la mise aux normes des surfaces de la cour avec réduction de la pente dangereuse pour la circulation en fauteuil, a été lancée et est prévue terminée en juin 2016.

Nous lancerons la deuxième tranche immédiatement après la fin de la première tranche, le financement étant assuré par le budget commercial dans l'attente de l'accord de l'ARS DT92.

Les discussions avec les services de délégation territoriale des Hauts de Seine de l'ARS pour le financement de l'opération n'ont pas encore abouti. Cependant la Région a choisi de contribuer fortement à la réalisation du projet, par l'octroi d'une subvention importante de plus de 300 k€, au côté de l'Association qui y contribuera à hauteur de 220 k€. Un don de 50 k€ a, par ailleurs, été octroyé par un voisin immédiat de l'ESAT de Marnes. Dans l'attente de l'accord de l'ARS et forte de ces premiers financements obtenus, l'Association a décidé de débiter les travaux.

G. ESAT « Le Petit Rosne »

Nous aidons cet établissement en lui confiant la numérisation de nos archives. L'objectif de l'année 2016 est de travailler à la diversification des activités (Mise à disposition de personnel en lien avec l'IEM de Gonesse, étude pour la création d'une blanchisserie et d'un restaurant d'entreprise, proposition de l'activité de numérisation à de nouveaux clients grâce au savoir-faire acquis par l'aide de l'Association) afin de trouver un chiffre d'affaires permettant de s'affranchir de l'aide de l'Association.

H. Foyer d'hébergement « Aïda »

Après regroupement des SAJ « Aïda » et « Maillol » à Gonesse et le nouveau PLM, les locaux de la rue Bonnet à Arnouville seront libérés. Nous allons lancer une réflexion sur une nouvelle utilisation de ces locaux. Il faut rechercher des solutions innovantes pouvant intéresser les éventuels financeurs et obtenir leur accord.

I. Siège social

Le renouvellement de l'agrément du siège social et de son financement pour la période 2016-2021 est en cours de négociation.

Le suivi de la démarche qualité, avec la mise en œuvre des plans d'amélioration des différents établissements est à poursuivre,

L'archivage et la numérisation des documents de l'Association sont en cours,

Nous réfléchissons à la mise en place d'un intranet.

J. Association

Nos statuts ont été approuvés par arrêté du 4 mars 2016 ; Cap' devant ! est notre nom officiel.

Le comité « Communication, Partenariat et Recherche de Financement » recherche le financement des projets présentant un intérêt pour la personne accueillie, leur faisabilité à court terme dépend de leur attractivité pour un donateur. Le site internet est maintenant opérationnel, les brochures de présentation de l'Association et des projets sont disponibles. Une réflexion a été lancée pour la création d'une fondation permettant de recueillir des fonds privés et des dons déductibles de l'ISF pour soutenir nos projets.

Le comité « Gouvernance, Stratégie et Projet Associatif » a défini la gouvernance de l'Association. Il faut maintenant s'assurer que les principes définis sont effectivement mis en œuvre. Il reste à définir un nouveau plan d'actions et éventuellement à mettre à jour le Projet Associatif. Il est également prévu d'identifier les risques, leur niveau de gravité et les parades préconisées. Une réflexion sur la politique de partenariat avec d'autres associations est engagée.

Le comité « Gestion des Ressources Humaines et développement des compétences » aide au recrutement des directeurs, veille à l'harmonisation des pratiques et réfléchit à une politique de reconnaissance du travail des personnels au sein de l'Association dans la limite des moyens disponibles.

Le comité « Gestion des Finances et du Patrimoine » établit le budget de l'Association. Il suit l'élaboration des budgets, des comptes administratifs et les dépenses des projets.

Le comité « Ethique et Bienveillance » a été constitué et le Docteur DENORMANDIE en a accepté la présidence.

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne qui veuille bien prendre la responsabilité du comité « Droits et participation des personnes accueillies et des familles ».

Une réflexion est en cours sur le développement du bénévolat, un livret d'accueil du bénévole est en préparation.

L'Association tient à remercier :

- Les salariés qui s'investissent pour accueillir les personnes handicapées, entretenir de bonnes relations avec les familles et assurer le bon fonctionnement des établissements,
- Les bénévoles qui participent aux Conseils de la Vie Sociale,
- Les donateurs et les adhérents qui nous soutiennent financièrement.